

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 13 mars 2025****Délibération n° DEL_2025_0024**

L'an deux mille vingt cinq, le treize mars à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
vendredi 07 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
20/03/2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Maryline BRUN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Emmanuelle VIALANEIX à Madame Ginette VINCENT, Monsieur François CHATAING à Madame Brigitte BENAT, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN à Monsieur Roland LONJON

Absent(e) :

Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 21h44

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet :	Requalification du centre historique de Taulhac : demandes de subvention Région, ETAT DSIL 2025
----------------	---

Rapporteur : Guy CHOUVET

Par délibération du 27 décembre 2024, la collectivité a approuvé le programme de travaux pour la requalification du centre historique de Taulhac pour un montant de 473 860 € hors taxes.

Le projet prévoit une requalification de l'espace public qui concernera trois secteurs :

- la rue du Château reliant le quartier à la rue Antoine Valette pour le secteur Nord,
- la rue du Four Vieux et la partie centrale de la rue du Château pour le secteur Centre,
- la rue du Château entre l'avenue Baptiste Marcet et le secteur centre pour le secteur Sud.

Les travaux porteront sur le patrimoine historique du quartier du vieux Taulhac qui est un hameau ancien. Les abreuvoirs et les petites placettes seront mis en valeur.

Au titre de la Dotation de Soutien pour l'Investissement Local 2025 (DSIL), un financement auprès de l'État est à intégrer dans le plan de financement initial.

Le plan de financement prévisionnel actualisé serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
RÉGION	128 656,00 €	40,00 %
ÉTAT DSIL 2025	128 656,00 €	40,00 %
VILLE	64 328,00 €	20,00 %
TOTAL HT des dépenses	321 640,00 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Ville s'élève à 64 328 € hors taxes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 03/03/2025

A reçu un avis favorable en Commission Villages Taulhac - Ours - Mons - Riou du 25/02/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE le plan de financement actualisé de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers, et à signer tous les actes nécessaires se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 13 mars 2025,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 13 mars
2025